



COMITE DES PRODUITS

Soixante-seizième session

Rome, 11-13 septembre 2024

RAPPORT DE LA VINGT-CINQUIÈME SESSION DU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LE THÉ

Résumé

Le Groupe intergouvernemental sur le thé a tenu sa 25^e session à Guwahati (Inde), du 31 janvier au 2 février 2024, et s'est penché sur les questions suivantes:

1. Situation actuelle et perspectives à moyen terme du marché mondial du thé
2. Évolution du marché dans certains pays producteurs et consommateurs de thé
3. Évolution du réseau mondial du commerce du thé
4. Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO et rôle et fonctions du Groupe intergouvernemental sur le thé
5. Empreinte carbone de la production de thé: feuille de route exposant la voie à suivre
6. Proposition relative à une campagne de promotion mondiale du thé
7. Rapports des présidents des groupes de travail
8. Rapports sur les activités organisées à l'occasion de la Journée internationale du thé

Suite que le Comité est invité à donner

Le Comité est invité à approuver le rapport de la 25^e session du Groupe intergouvernemental sur le thé.

Pour toute question relative au contenu du présent, prière de s'adresser au:

Secrétariat du Comité des produits
Division des marchés et du commerce
Courriel: FAO-CCP@fao.org
Tél.: +39 06 570 52723

I. QUESTIONS D'ORGANISATION

1. La 25^e session du Groupe intergouvernemental sur le thé (ci-après «le Groupe») s'est tenue à Guwahati (Inde) du 31 janvier au 2 février 2024. Y ont participé 70 délégués de 10 membres de l'Organisation, qui représentaient respectivement 86 et 70 pour cent de la production et de la consommation mondiales de thé. Six organisations non gouvernementales étaient présentes en qualité d'observateurs. La liste des participants est disponible à l'adresse <https://www.fao.org/markets-and-trade/commodities/tea/teaigg25/fr/>.

A. ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DES VICE-PRÉSIDENTS

2. Le Groupe a élu M. Saurav Pahari (Inde) Président, M. Niraj de Mel (Sri Lanka) premier Vice-Président et M^{me} Shabnam Weber (Canada) deuxième Vice-Présidente.

B. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU CALENDRIER PROVISOIRES

3. Le Groupe a adopté l'ordre du jour provisoire (CCP:TE 24/1 Rev.1) et le calendrier provisoire (CCP:TE 24/INF.1) de la session.

C. ALLOCUTION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

4. Le Directeur général, M. Qu Dongyu, s'est adressé aux participants par l'intermédiaire d'un message vidéo.

II. ÉVOLUTION DU MARCHÉ

A. SITUATION ACTUELLE DU MARCHÉ MONDIAL ET PERSPECTIVES À MOYEN TERME

5. Le Groupe a examiné la situation actuelle du marché mondial du thé, ainsi que les questions nouvelles, en s'appuyant sur le document portant la cote CCP:TE 24/2.

6. Le Groupe a insisté sur l'importance de la transparence du marché et a souligné qu'il était important de disposer d'informations à jour et crédibles sur le marché, en particulier compte tenu du nombre croissant de risques et d'incertitudes dus aux conflits, à la variabilité du climat, aux ravageurs, aux maladies et aux chocs économiques.

7. Le Groupe s'est déclaré satisfait du travail de la FAO et de la contribution de cette dernière au renforcement de la transparence du marché, et a demandé au secrétariat de poursuivre et d'intensifier ses activités afin de faciliter la prise de décisions stratégiques éclairées et de promouvoir la coordination des politiques en fournissant des données et informations, des évaluations et des perspectives relatives au marché qui soient objectives et à jour.

8. Le Groupe a noté que la production mondiale de thé était en augmentation, ce qui avait pour effet de faire fléchir les cours internationaux du thé. Il s'est penché sur différentes solutions possibles pour contrer cette tendance à la baisse, lesquelles pourraient notamment consister à freiner la production de thé, à faire appliquer des normes et à améliorer la qualité. Les délégués ont demandé au secrétariat du Groupe de réaliser une étude pour déterminer les effets qu'une restriction de la production pourraient avoir sur le plan économique.

B. ÉVOLUTION DU MARCHÉ DANS CERTAINS PAYS

9. Le Groupe a accueilli avec intérêt les exposés des représentants de l'Australie, du Canada, de la Chine, des États-Unis d'Amérique, de l'Inde, de l'Italie, du Kenya, du Malawi, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et de Sri Lanka, qui ont fourni des renseignements détaillés sur

l'évolution du marché dans leurs pays respectifs ainsi que sur les tendances et les défis qui se faisaient jour.

10. Les exposés ont mis en évidence la nécessité de continuer à soutenir et à promouvoir la consommation de thé, en s'attachant à mieux faire connaître au niveau mondial ses bienfaits pour la santé qui sont étayés par des données probantes. Ils ont également appelé l'attention sur l'importance que revêtaient le goût, la qualité et l'innovation en matière de produits, l'utilisation de technologies de pointe, la collaboration avec d'autres branches du secteur des boissons et la diversification pour attirer de nouveaux segments de consommateurs, notamment les jeunes.

11. Les délégués ont admis que la question du goût prenait une importance croissante chez une nouvelle génération de consommateurs et qu'il fallait s'intéresser de près à l'origine du thé, notamment à la sous-région d'où il provenait, et à la diversité de ses saveurs.

C. CHANGEMENTS CONCERNANT LE RÉSEAU MONDIAL DU COMMERCE DU THÉ

12. Le Groupe a examiné, à l'aide du document CCP:TE 24/3, les changements qui sont intervenus dans le réseau mondial du commerce du thé. Les membres ont pris note des conclusions sur l'évolution de la connectivité et les changements structurels qui se sont opérés à l'échelle du réseau, et ont souligné l'augmentation du nombre de liens commerciaux au cours des dix dernières années et les répercussions que cela pourrait avoir sur le secteur et sur les mesures à mettre en place.

13. Le Groupe a examiné les raisons qui expliquent l'apparition de vastes pôles d'échanges sur le marché du thé, notamment l'accroissement de la demande de produits du thé dans les pays en développement et les pays émergents ainsi que les accords régionaux qui facilitent le commerce. En outre, des délégués ont fourni des éléments d'information sur l'expansion de ces pôles. Enfin, les participants se sont accordés pour dire que le thé devait être considéré comme un produit de consommation prioritaire.

III. QUESTIONS NOUVELLES

A. CADRE STRATÉGIQUE 2022-2031 DE LA FAO ET RÔLE ET FONCTIONS DU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LE THÉ

14. Le Groupe a examiné, sur la base du document CCP:TE 24/4, le rôle et les fonctions qui lui incombent au regard du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO. Il a noté l'étendue croissante des compétences techniques requises pour traiter efficacement nombre des questions qui se faisaient jour dans le secteur et sur les marchés du thé.

15. Le Groupe a pris acte de la proposition présentée par le secrétariat, à savoir que la Division des marchés et du commerce de la FAO (EST), qui assure les fonctions de secrétariat, consacre ses ressources aux questions en rapport avec le suivi du marché du thé, l'établissement de projections et l'analyse des chaînes de valeur. Pour les domaines thématiques allant au-delà du mandat d'EST, on s'emploierait à trouver d'autres façons de procéder, par exemple en se mettant en relation avec les unités compétentes de la FAO pour la réalisation du travail d'analyse, compte tenu des ressources disponibles.

16. Il a été proposé de rationaliser le fonctionnement du Groupe et d'établir à cette fin des modalités de travail plus efficaces pour appliquer les décisions prises par les groupes de travail, étant entendu que cette réorganisation n'empêcherait nullement les groupes de travail ayant des projets en cours de les poursuivre et de les mener à bien. Le Groupe est convenu de restructurer les groupes de travail autour de deux grands volets: i) Durabilité et moyens de subsistance; et ii) Promotion. Chaque groupe aura à sa tête deux coprésidents élus, l'un issu d'un pays producteur et l'autre d'un pays consommateur, et se consacrera à deux projets par an. Les résultats des projets seront présentés à

chaque réunion annuelle. Pour l'année en cours, deux projets ont été proposés:

- i. au titre du volet «Durabilité et moyens de subsistance», un projet sur l'empreinte carbone du thé, comprenant une analyse du cycle de vie. Le Royaume-Uni et le Canada produiront également en 2024 un rapport de synthèse sur les autres formes d'utilisation du thé, auquel contribueront les autres membres du Groupe;
- ii. au titre du volet «Promotion», un projet sur le thème «Thé et santé: élaboration d'une campagne mondiale de promotion des bienfaits du thé pour la santé».

17. Le Kenya et le Royaume-Uni ont été élus à la coprésidence du groupe chargé du volet «Durabilité et moyens de subsistance».

18. Sri Lanka et le Canada ont été élus à la coprésidence du groupe chargé du volet «Promotion».

B. ÉVALUATION DE L'EMPREINTE CARBONE DE LA PRODUCTION DE THÉ: ÉTUDES DE CAS ET DÉFIS

19. Le Groupe a examiné l'empreinte carbone de la production de thé, à la lumière du document portant la cote CCP:TE 24/5. Comme cela avait été suggéré à la dernière session, le secrétariat a réalisé une étude sur les méthodes et les outils empiriques disponibles pour évaluer l'empreinte carbone de la filière du thé.

20. Le Groupe a noté qu'une analyse approfondie de l'empreinte carbone nécessitait un large éventail de données couvrant la production, le transport, la transformation et la distribution. Il a également constaté qu'il existait plusieurs méthodes et outils empiriques permettant d'effectuer une telle analyse. Des précisions ont été demandées concernant la méthode qui était recommandée par la FAO pour évaluer le piégeage du carbone dans les plantations de thé. Le Groupe a été informé de la méthode proposée par la FAO et des outils empiriques connexes qui pouvaient être employés pour réaliser une étude sur l'empreinte carbone.

21. Le Groupe a décidé de confier au nouveau groupe chargé du volet «Durabilité et moyens de subsistance» la tâche de recenser les méthodes et outils possibles, compte tenu des exigences dans les marchés de consommation, et de retenir l'approche la plus adaptée qui lui serait présentée pour approbation.

22. Le Groupe a reconnu qu'il était nécessaire d'établir des normes internationales en matière d'empreinte carbone qui s'appliquent spécifiquement au thé. Il a été noté que cela devrait procurer des avantages économiques tant aux exploitants de plantations qu'aux petits producteurs.

C. THÉ ET SANTÉ: ÉLABORATION D'UNE CAMPAGNE MONDIALE DE PROMOTION DES BIENFAITS DU THÉ POUR LA SANTÉ

23. Le Groupe a délibéré sur ce point de l'ordre du jour après avoir écouté une présentation donnée par les Coprésidents du Groupe de travail sur le thé et la santé, à savoir le Canada, la Chine et le Royaume-Uni. La présentation est également disponible sous la cote CCP:TE 24/INF.5.

24. Le Groupe a par ailleurs pris note de la stratégie proposée pour faire progresser la consommation de thé, qui met surtout l'accent sur les bienfaits du thé pour la pratique sportive, la forme physique et le bien-être. Les membres ont souligné que, pour mettre en œuvre la stratégie à l'échelle mondiale, il fallait des objectifs clairs et des cibles convenues ainsi que des ressources suffisantes.

25. Le Groupe a estimé qu'il fallait en faire davantage pour promouvoir la consommation de thé, en particulier chez les jeunes générations.

26. Le Groupe a proposé de lancer une campagne unifiée, qui serait adaptée par chaque pays aux particularités de son marché, pour promouvoir les bienfaits que le thé peut apporter grâce à ses vertus hydratantes et à sa forte teneur en flavan-3-ols. Les membres ont estimé que la Journée internationale du thé 2024 serait une bonne occasion pour donner le coup d'envoi de cette campagne. Le Groupe de travail a accepté de fournir un modèle à suivre. Tous les messages qui seront communiqués devront être étayés par des données factuelles.

IV. ACTION INTERGOUVERNEMENTALE

A. RAPPORTS DES PRÉSIDENTS DES GROUPES DE TRAVAIL

27. En prévision de la 25^e session du Groupe intergouvernemental sur le thé, les différents groupes de travail se sont réunis pour faire le point sur l'avancement de leur programme de travail, et leurs présidents respectifs ont établi un compte rendu succinct des délibérations.

I. Groupe de travail sur les limites maximales de résidus

28. Le Groupe de travail sur les limites maximales de résidus (LMR) a indiqué que le projet sur les sources de contamination par l'antraquinone dans les systèmes de production de thé, financé par la FAO, avait été mené à bien et qu'il avait fait l'objet d'un webinaire en mars 2022 ainsi que d'un article scientifique. Les résultats de l'étude ont confirmé que la contamination de l'environnement par l'antraquinone du fait des activités humaines pouvait être conséquente. Ces recherches serviront à éclairer les travaux de la Commission européenne sur les LMR applicables à l'antraquinone.

29. Le Groupe de travail poursuivra la mise en œuvre de son plan de travail, notamment en ce qui concerne la production de données pour l'établissement de LMR. Il s'emploiera également à: continuer à mettre à jour la liste des substances pesticides à examiner en priorité, aussi bien celles auxquelles les pays producteurs ont déjà recours que celles auxquelles ils prévoient de recourir; recueillir et partager des données sur la résistance des organismes nuisibles; préparer des dossiers communs à présenter à la réunion conjointe sur les résidus de pesticides; poursuivre la collecte et la diffusion d'informations ainsi que la réalisation d'études sur d'autres substances provenant de multiples sources; continuer à suivre l'évolution des LMR dans les pays producteurs et consommateurs; et établir des liens avec la Direction générale du commerce de la Commission européenne afin d'aborder les problèmes liés au rythme auquel évoluent les réglementations de l'Union européenne (UE) sur les LMR, dans le cadre des efforts qu'il déploie en vue de mieux faire connaître ses activités et de contribuer à la mise en place d'un commerce durable du thé.

30. Le Groupe de travail poursuivra ses activités en se réunissant en ligne tous les trois mois pour examiner et faire avancer les nombreuses questions qui relèvent de sa responsabilité.

ii. Groupe de travail sur le commerce et la qualité du thé

31. Le Groupe de travail sur le commerce et la qualité du thé s'est dit conscient qu'il était essentiel de cartographier les progrès réalisés par les pays producteurs dans l'adoption de la norme 3720 de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) en tant que critère de référence et a demandé à ce que l'on poursuive cette analyse afin de suivre la progression vers une norme universelle, en mettant l'accent sur la qualité et l'origine.

- Norme ISO 3720 – code de conduite autorégulateur: les membres qui s'y conforment ont communiqué les données relatives à leurs normes, et les membres qui ne s'y conforment pas ont mis en commun les pratiques qu'ils utilisent pour maintenir les normes de qualité.
- Le Groupe de travail a proposé de créer une base de données sur les résultats, à laquelle auront accès tous les membres.
- Élaboration d'une feuille de route: les informations sur les propriétés bénéfiques du thé noir pour la santé (action antioxydante, renforcement du système immunitaire, prévention du cancer, protection contre les maladies cardiovasculaires, etc.) doivent être compilées et

utilisées à des fins de promotion du thé noir. Dans cette optique, les membres ont proposé d'entreprendre des travaux de recherche en coopération.

iii. Groupe de travail sur le thé biologique

32. À la suite de la réunion intersessions du Groupe intergouvernemental sur le thé, qui s'est déroulée les 21 et 22 juin 2019 à Sotchi (Fédération de Russie), l'Office indien du thé (Tea Board of India) et l'Association de recherche sur le thé Tocklai ont pris l'initiative de recueillir des informations auprès de tous les pays participants en vue de rédiger un manuel sur la culture, la transformation et la commercialisation du thé biologique. Une version préliminaire du manuel, auquel on intègre actuellement les dernières contributions et mises à jour, a été présentée au secrétariat. On y trouve notamment:

- un aperçu des pratiques employées dans la culture du thé biologique, notamment pour la sélection des sites de culture, la plantation, la production, la transformation, la fabrication et la commercialisation;
- une étude comparative des aspects économiques de la filière de production conventionnelle et de la filière de production biologique;
- des indications quant à la nécessité d'accroître la qualité de la production et les quantités produites afin de répondre à la demande mondiale de thé biologique.

Les prochaines activités à mener sont les suivantes:

- Axer les efforts sur le processus de certification du thé biologique et sur l'harmonisation du système y afférent.
- Promouvoir l'établissement par les pays concernés de parcelles modèles pour aider les cultivateurs à appliquer les bonnes pratiques de culture du thé biologique et ainsi encourager la production biologique.
- Renforcer l'établissement de réseaux pour la commercialisation du thé biologique à l'échelle mondiale.

iv. Groupe de travail sur le changement climatique

33. Le Groupe de travail a fait le point sur les progrès accomplis en Inde depuis la dernière réunion:

- Le travail de collecte et d'analyse des données sur les variables climatiques a été poursuivi et actualisé, et ce pour toutes les principales régions productrices de thé du pays.
- Les prochains travaux de recherche viseront en priorité à étudier la réaction des cultivars de thé face à la hausse des températures. Une expérience a été entreprise pour sélectionner un nombre restreint de cultivars tolérants à la chaleur aux fins de l'étude.
- L'Inde a continué à chercher des stratégies d'adaptation adaptées aux régions et viables du point de vue socioéconomique.

34. Les rapports des autres pays seront remis au secrétariat en temps utile.

v. Groupe de travail sur l'analyse et la promotion des marchés mondiaux du thé

35. Le Groupe de travail sur l'analyse et la promotion des marchés mondiaux du thé n'avait pas d'information à communiquer.

vi. Groupe de travail sur les petits producteurs

36. Le Groupe est convenu de créer une plateforme en accès libre pour les consommateurs du monde entier, qui leur permettrait d'obtenir une estimation de ce que l'on pourrait considérer comme

un prix rémunérateur garantissant un revenu viable aux petits producteurs, selon l'endroit où le thé est produit. Ce projet est présenté dans le document portant la cote CCP: TE/24/INF.7.

37. Les membres se sont engagés à participer au développement d'un algorithme de tarification, qui doit déboucher sur les résultats suivants:

- un calcul détaillé du coût du thé en fonction des différents types de thé et des différentes régions productrices;
- la conception du site web.

38. Le Groupe a approuvé la proposition visant à transférer le siège de la Confédération internationale des petits producteurs de thé en Inde, étant entendu qu'un nouveau pays hôte serait choisi tous les quatre ans sur la base d'un roulement.

vii. Groupe de travail sur le thé et la santé

39. Les membres sont convenus de développer des messages communs sur le thème des bienfaits du thé pour la pratique sportive, la forme physique et le bien-être, sur la base de données probantes, ainsi que sur l'importance des flavan-3-ols pour une alimentation saine, en ciblant la jeune génération (document CCP: TE/24/INF.5).

40. Les membres se sont engagés à inclure des mots-dièse pour donner plus de visibilité aux messages sur leurs plateformes médiatiques respectives, conformément à la stratégie de promotion établie par le Groupe de travail.

V. JOURNÉE INTERNATIONALE DU THÉ

41. Le secrétariat a informé le Groupe intergouvernemental sur le thé des activités et manifestations organisées par la FAO pour marquer la Journée internationale du thé depuis sa proclamation en 2020, et en particulier en 2022 et 2023.

42. Le Groupe a salué le travail accompli en vue de promouvoir la Journée internationale du thé.

43. Le Groupe a été invité à participer à la manifestation qui sera organisée par la FAO à l'occasion de l'édition 2024 de la Journée internationale.

VI. ACTIVITÉS D'AUTRES ORGANISATIONS

44. L'observateur du Comité international du thé a fait le point sur le mandat et les activités du Comité, y compris l'évolution des sources de financement, insistant en particulier sur certains des défis auxquels cet organisme était confronté.

45. L'observateur de Tea Vision a présenté la mission et les principales activités de l'organisme.

VII. AUTRES QUESTIONS

A. ORGANISATION DE LA PROCHAINE SESSION

46. Sri Lanka a aimablement proposé d'accueillir la prochaine session du Groupe intergouvernemental sur le thé, qui se tiendra en octobre ou novembre 2025. La date de la 26^e session sera déterminée par le Directeur général de la FAO, après consultation du Président du Groupe.

B. QUESTIONS DIVERSES

47. L'Inde a rendu compte de la tenue réussie de la Conférence internationale pour le bicentenaire du secteur du thé Assam, qui a été organisée à Guwahati les 29 et 30 janvier 2024, en prélude à la

25^e session du Groupe intergouvernemental sur le thé. Mise sur pied par l'Association de recherche sur le thé Tocklai, en partenariat avec le Ministère du commerce et de l'industrie, le Gouvernement de l'Inde, le Gouvernement de l'État d'Assam et l'Office indien du thé, cette manifestation a réuni plus de 400 délégués, qui ont pu découvrir le travail des petits producteurs de thé de l'Assam et débattre de divers enjeux, tels que le changement climatique et la durabilité, les nouvelles technologies et l'innovation ou encore la promotion du thé. Deux conférenciers d'honneur ont évoqué la question du repositionnement du thé auprès des jeunes générations au moyen de nouveaux formats. Trois orateurs représentant de jeunes entreprises et plus de 20 start-up évoluant dans le domaine du thé ont participé à l'exposition organisée en marge de la conférence.

48. Sri Lanka a invité les délégués à participer à la Convention internationale sur le thé qui se tiendra à Colombo (Sri Lanka) du 24 au 27 juillet 2024.

49. Les membres ont approuvé la proposition appelant à fusionner le Groupe de travail sur le commerce et la qualité du thé et le Groupe de travail sur l'analyse et la promotion des marchés mondiaux du thé, et sont convenus que le nouveau groupe ainsi formé s'appellerait «Groupe sur la qualité, le commerce mondial et la promotion du thé».

50. Les membres ont également décidé d'utiliser une plateforme web pour échanger des informations.

VIII. ADOPTION DU RAPPORT

51. Le rapport de la 25^e session du Groupe intergouvernemental sur le thé a été adopté par acclamation.